

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR01BASE**

AR01 MATIN LOT 44 / 2006

AR01.001	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: LE PAPE	
AR01.083	BRIELLES, LA GORIERE	8:00
AR01.002	LE PERTRE LA CAREMERIE D43	8:05
AR01.064	BRIELLES LE HAUT CLERMONT	8:06
AR01.028	LE PERTRE, LA HAUTE MELLERAI	8:07
AR01.01R	LE PERTRE PL DE L'EGLISE	8:11
AR01.050	LE PERTRE, CAMPING DU CHARDONNERET	8:12
AR01.01N	LE PERTRE LA FOUCHERIE C6	8:12
AR01.066	LE PERTRE, LES 4 CROIX	8:15
AR01.009	ARGENTRE LE NID DE POULE	8:18
AR01.063	ARGENTRE LA PELLERIE	8:20
AR01.00B	ARGENTRE LE SAULT	8:22
AR01.030	ARGENTRE, LA GAUVENIERE	8:23
AR01.00D	ARGENTRE LA TABOURIE	8:24
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:30

**Kilométrage : 19.61**
**AR01BASE**

AR01 SOIR LOT 44 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 16H30.

AR01.701	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: LE PAPE	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.00D	ARGENTRE LA TABOURIE	16:46
AR01.030	ARGENTRE, LA GAUVENIERE	16:48
AR01.00B	ARGENTRE LE SAULT	16:49
AR01.063	ARGENTRE LA PELLERIE	16:50
AR01.009	ARGENTRE LE NID DE POULE	16:50
AR01.066	LE PERTRE, LES 4 CROIX	16:53
AR01.01N	LE PERTRE LA FOUCHERIE C6	16:55
AR01.01R	LE PERTRE PL DE L'EGLISE	16:58
AR01.050	LE PERTRE, CAMPING DU CHARDONNERET	16:58
AR01.028	LE PERTRE, LA HAUTE MELLERAI	17:03
AR01.064	BRIELLES LE HAUT CLERMONT	17:04
AR01.002	LE PERTRE LA CAREMERIE D43	17:05
AR01.083	BRIELLES, LA GORIERE	17:07

**Kilométrage : 19.63**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR01MER**

AR01 MATIN LOT 44 / 2006

AR01.001	fréquence: --E-----	Transporteur: LE PAPE	
AR01.083	BRIELLES, LA GORIERE		7:59
AR01.002	LE PERTRE LA CAREMERIE D43		8:04
AR01.064	BRIELLES LE HAUT CLERMONT		8:06
AR01.028	LE PERTRE, LA HAUTE MELLERAI		8:06
AR01.01R	LE PERTRE PL DE L'EGLISE		8:10
AR01.050	LE PERTRE, CAMPING DU CHARDONNERET		8:11
AR01.01N	LE PERTRE LA FOUCHERIE C6		8:12
AR01.066	LE PERTRE, LES 4 CROIX		8:15
AR01.009	ARGENTRE LE NID DE POULE		8:18
AR01.063	ARGENTRE LA PELLERIE		8:20
AR01.00B	ARGENTRE LE SAULT		8:22
AR01.030	ARGENTRE, LA GAUVENIERE		8:23
AR01.00D	ARGENTRE LA TABOURIE		8:24
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		8:30

**Kilométrage : 19.61**
**AR01MER**

AR01 MERCREDI MIDI LOT 44 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 12H30.

AR01.M01	fréquence: --E-----	Transporteur: LE PAPE	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		12:40
AR01.00D	ARGENTRE LA TABOURIE		12:46
AR01.030	ARGENTRE, LA GAUVENIERE		12:47
AR01.00B	ARGENTRE LE SAULT		12:48
AR01.063	ARGENTRE LA PELLERIE		12:49
AR01.009	ARGENTRE LE NID DE POULE		12:52
AR01.066	LE PERTRE, LES 4 CROIX		12:54
AR01.01N	LE PERTRE LA FOUCHERIE C6		12:56
AR01.050	LE PERTRE, CAMPING DU CHARDONNERET		12:57
AR01.01R	LE PERTRE PL DE L'EGLISE		12:58
AR01.028	LE PERTRE, LA HAUTE MELLERAI		13:01
AR01.064	BRIELLES LE HAUT CLERMONT		13:02
AR01.002	LE PERTRE LA CAREMERIE D43		13:03
AR01.083	BRIELLES, LA GORIERE		13:05

**Kilométrage : 17.90**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR02BASE**

AR02 MATIN LOT 45 / 2006

AR01.002	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: LE PAPE	
AR01.059	LE PERTRE LA RICHOTIERE	7:49
AR01.03S	BRIELLES BELLE VUE/LA CHEVILLARDIERE	7:51
AR01.082	BRIELLES, LA MARZELLE	7:53
AR01.047	GENNES SUR SEICHE, LA VILLE TESSON	7:55
AR01.031	GENNES S/SEICHE, LA BARRE	8:00
AR01.060	GENNES SUR SEICHE, LA FOLTIERE	8:08
AR01.03O	GENNES S/SEICHE BEL AIR	8:10
AR01.089	BRIELLES, LA GRANDE MORINIERE MATIN	8:11
AR01.03H	BRIELLES, LANCEYERE D37	8:13
AR01.00O	BRIELLES	8:16
AR01.081	BRIELLES, LA PLAISANCE	8:17
AR01.044	BRIELLES LA COURTOISIERE	8:21
AR01.03N	ARGENTRE LES FEUX CHALINES	8:25
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:30

**Kilométrage : 27.97**
**AR02BASE**

AR02 SOIR LOT 45 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 16H30.

AR01.702	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: LE PAPE	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.03N	ARGENTRE LES FEUX CHALINES	16:46
AR01.044	BRIELLES LA COURTOISIERE	16:50
AR01.081	BRIELLES, LA PLAISANCE	16:54
AR01.00O	BRIELLES	16:56
AR01.03H	BRIELLES, LANCEYERE D37	16:58
AR01.090	BRIELLES, LA GRANDE MORINIERE SOIR	16:58
AR01.03O	GENNES S/SEICHE BEL AIR	16:59
AR01.060	GENNES SUR SEICHE, LA FOLTIERE	17:01
AR01.031	GENNES S/SEICHE, LA BARRE	17:07
AR01.047	GENNES SUR SEICHE, LA VILLE TESSON	17:11
AR01.082	BRIELLES, LA MARZELLE	17:14
AR01.03S	BRIELLES BELLE VUE/LA CHEVILLARDIERE	17:16
AR01.059	LE PERTRE LA RICHOTIERE	17:18

**Kilométrage : 27.79**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR02MER**

AR02 MATIN LOT 45 / 2006

AR01.002	fréquence: --E-----	Transporteur: LE PAPE	
AR01.059	LE PERTRE LA RICHOTIERE	7:49	
AR01.03S	BRIELLES BELLE VUE/LA CHEVILLARDIERE	7:51	
AR01.082	BRIELLES, LA MARZELLE	7:53	
AR01.047	GENNES SUR SEICHE, LA VILLE TESSON	7:55	
AR01.031	GENNES S/SEICHE, LA BARRE	8:00	
AR01.060	GENNES SUR SEICHE, LA FOLTIERE	8:08	
AR01.03O	GENNES S/SEICHE BEL AIR	8:10	
AR01.089	BRIELLES, LA GRANDE MORINIERE MATIN	8:11	
AR01.03H	BRIELLES, LANCEYERE D37	8:13	
AR01.00O	BRIELLES	8:16	
AR01.081	BRIELLES, LA PLAISANCE	8:17	
AR01.044	BRIELLES LA COURTOISIERE	8:21	
AR01.03N	ARGENTRE LES FEUX CHALINES	8:25	
AR01.00O	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:30	

**Kilométrage : 27.97**
**AR02MER**

AR02 MERCREDI MIDI LOT 45 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 12H30.

AR01.M02	fréquence: --E-----	Transporteur: LE PAPE	
AR01.00O	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	12:40	
AR01.03N	ARGENTRE LES FEUX CHALINES	12:46	
AR01.044	BRIELLES LA COURTOISIERE	12:50	
AR01.081	BRIELLES, LA PLAISANCE	12:54	
AR01.00O	BRIELLES	12:56	
AR01.09O	BRIELLES, LA GRANDE MORINIERE SOIR	12:59	
AR01.03O	GENNES S/SEICHE BEL AIR	12:59	
AR01.06O	GENNES SUR SEICHE, LA FOLTIERE	13:01	
AR01.031	GENNES S/SEICHE, LA BARRE	13:08	
AR01.047	GENNES SUR SEICHE, LA VILLE TESSON	13:13	
AR01.082	BRIELLES, LA MARZELLE	13:16	
AR01.03S	BRIELLES BELLE VUE/LA CHEVILLARDIERE	13:18	
AR01.059	LE PERTRE LA RICHOTIERE	13:20	

**Kilométrage : 27.98**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR03BASE**

AR03 MATIN LOT 46 / 2006

AR01.003	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: LE PAPE	
AR01.039	ST GERMAIN DU PINEL, LE COIN TRANQUILLE	7:41
AR01.087	GENNES SUR SEICHE, LA TROCHERIE	7:47
AR01.03Q	GENNES, RUE DES FORGES	7:50
AR01.00T	GENNES S/SEICHE	7:51
AR01.084	GENNES SUR SEICHE, LA QUINOTIERE	7:57
AR01.085	GENNES SUR SEICHE, VILLAIN	7:58
AR01.045	GENNES S/SEICHE LE HAUT GOSNIER	7:59
AR01.058	GENNES S/SEICHE LA MARTINIERE	8:01
AR01.00W	ST GERMAIN DU PINEL, LE VIVIER	8:09
AR01.074	ST GERMAIN, LA PORTE	8:11
AR01.04F	ST GERMAIN DU PINEL LA GARE	8:13
AR01.078	ARGENTRE LA JACAUDIERE	8:14
AR01.088	ARGENTRE, L'ELUARDIERE	8:16
AR01.00X	ST GERMAIN DU PINEL	8:18
AR01.03V	GENNES S/SEICHE LA GANCHERIE	8:21
AR01.053	GENNES S/SEICHE LA MAISON NEUVE	8:22
AR01.094	GENNES S/ SEICHE, LA LIBERDERIE D88	8:23
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:30

**Kilométrage : 31.54**
**AR03BASE**

AR03 SOIR LOT 46 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 16H30.

AR01.703	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: LE PAPE	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.094	GENNES S/ SEICHE, LA LIBERDERIE D88	16:46
AR01.053	GENNES S/SEICHE LA MAISON NEUVE	16:47
AR01.03V	GENNES S/SEICHE LA GANCHERIE	16:47
AR01.00X	ST GERMAIN DU PINEL	16:50
AR01.074	ST GERMAIN, LA PORTE	16:51
AR01.04F	ST GERMAIN DU PINEL LA GARE	16:52
AR01.078	ARGENTRE LA JACAUDIERE	16:54
AR01.088	ARGENTRE, L'ELUARDIERE	16:57
AR01.039	ST GERMAIN DU PINEL, LE COIN TRANQUILLE	16:59
AR01.087	GENNES SUR SEICHE, LA TROCHERIE	17:05
AR01.03Q	GENNES, RUE DES FORGES	17:08
AR01.00T	GENNES S/SEICHE	17:08
AR01.084	GENNES SUR SEICHE, LA QUINOTIERE	17:12
AR01.085	GENNES SUR SEICHE, VILLAIN	17:13
AR01.045	GENNES S/SEICHE LE HAUT GOSNIER	17:14
AR01.058	GENNES S/SEICHE LA MARTINIERE	17:16
AR01.00W	ST GERMAIN DU PINEL, LE VIVIER	17:23

**Kilométrage : 30.78**

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR03MER**

AR03 MATIN LOT 46 / 2006

AR01.003	fréquence: --E-----	Transporteur: LE PAPE	
AR01.039	ST GERMAIN DU PINEL, LE COIN TRANQUILLE	7:41	
AR01.087	GENNES SUR SEICHE, LA TROCHERIE	7:47	
AR01.03Q	GENNES, RUE DES FORGES	7:50	
AR01.00T	GENNES S/SEICHE	7:51	
AR01.084	GENNES SUR SEICHE, LA QUINOTIERE	7:57	
AR01.085	GENNES SUR SEICHE, VILLAIN	7:58	
AR01.045	GENNES S/SEICHE LE HAUT GOSNIER	7:59	
AR01.058	GENNES S/SEICHE LA MARTINIERE	8:01	
AR01.00W	ST GERMAIN DU PINEL, LE VIVIER	8:09	
AR01.074	ST GERMAIN, LA PORTE	8:11	
AR01.04F	ST GERMAIN DU PINEL LA GARE	8:13	
AR01.078	ARGENTRE LA JACAUDIERE	8:14	
AR01.088	ARGENTRE, L'ELUARDIERE	8:16	
AR01.00X	ST GERMAIN DU PINEL	8:18	
AR01.03V	GENNES S/SEICHE LA GANCHERIE	8:21	
AR01.053	GENNES S/SEICHE LA MAISON NEUVE	8:22	
AR01.094	GENNES S/ SEICHE, LA LIBERDERIE D88	8:23	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:30	

**Kilométrage : 31.54**
**AR03MER**

AR03 MERCREDI MIDI LOT 46 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 12H30.

AR01.M03	fréquence: --E-----	Transporteur: LE PAPE	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	12:40	
AR01.053	GENNES S/SEICHE LA MAISON NEUVE	12:48	
AR01.03V	GENNES S/SEICHE LA GANCHERIE	12:48	
AR01.00X	ST GERMAIN DU PINEL	12:51	
AR01.039	ST GERMAIN DU PINEL, LE COIN TRANQUILLE	12:53	
AR01.03Q	GENNES, RUE DES FORGES	12:58	
AR01.00T	GENNES S/SEICHE	12:59	
AR01.084	GENNES SUR SEICHE, LA QUINOTIERE	13:03	
AR01.085	GENNES SUR SEICHE, VILLAIN	13:04	
AR01.045	GENNES S/SEICHE LE HAUT GOSNIER	13:05	
AR01.058	GENNES S/SEICHE LA MARTINIERE	13:07	
AR01.00W	ST GERMAIN DU PINEL, LE VIVIER	13:14	
AR01.074	ST GERMAIN, LA PORTE	13:16	
AR01.04F	ST GERMAIN DU PINEL LA GARE	13:18	
AR01.078	ARGENTRE LA JACAUDIERE	13:20	
AR01.088	ARGENTRE, L'ELUARDIERE	13:23	

**Kilométrage : 29.11**

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR04BASE**

AR04 MATIN LOT 47 / 2006

AR01.004	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: SOURDIN	
AR01.02A	DOMALAIN LA HAIE D178	8:06
AR01.075	DOMALAIN, LE GRAND PIN	8:09
AR01.02B	ETRELLES LA MOTTE GERARD	8:13
AR01.065	ETRELLES MAIRIE	8:18
AR01.051	ETRELLES LES HAIRIES	8:25
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:30

**Kilométrage : 11.07**
**AR04BASE**

AR04 SOIR LOT 47 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 16H30.

AR01.704	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: SOURDIN	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.051	ETRELLES LES HAIRIES	16:49
AR01.065	ETRELLES MAIRIE	16:53
AR01.02B	ETRELLES LA MOTTE GERARD	16:56
AR01.02A	DOMALAIN LA HAIE D178	16:56
AR01.075	DOMALAIN, LE GRAND PIN	16:58

**Kilométrage : 11.17**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR04MER**

AR04 MATIN LOT 47 / 2006

AR01.004	fréquence: --E-----	Transporteur: SOURDIN	
AR01.02A	DOMALAIN LA HAIE D178		8:06
AR01.075	DOMALAIN, LE GRAND PIN		8:09
AR01.02B	ETRELLES LA MOTTE GERARD		8:13
AR01.065	ETRELLES MAIRIE		8:18
AR01.051	ETRELLES LES HAIRIES		8:25
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		8:30

**Kilométrage : 11.07**
**AR04MER**

AR04 ARGENTRE MER MIDI LOT 47 / 2006

AR01.M04	fréquence: --E-----	Transporteur: SOURDIN	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		12:40
AR01.065	ETRELLES MAIRIE		12:52

**Kilométrage : 6.70**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****AR04MER**

AR04 MERCREDI MIDI 13H00 LOT 47 / 2006

MISE EN PLACE AU CHAMP DE FOIRE A 12H40.

---

VI01.M47	fréquence: --E-----	Transporteur: SOURDIN
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	13:00
VI01.185	ETRELLES, LA VIGNE	13:08
VI01.09O	ETRELLES MAIRIE (VI41)	13:08
VI01.09T	ETRELLES, RUE DES SAULNIERS (VI41)	13:10
VI01.07Y	ETRELLES, LA CROIX LIMIER	13:11

**Kilométrage : 16.32**

---

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR05BASE**

AR05 MATIN LOT 48 / 2006

ASSURE LA NAVETTE POUR LES ECOLES STE ANNE ET JEAN-LOUIS ETIENNE MATIN ET SOIR SAUF LE MERCREDI.

AR01.005	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: SOURDIN	
AR01.091	ETRELLES, LA GRANDE BATE	7:56
AR01.016	ETRELLES LA PEUDAVERNIERE	7:57
AR01.019	TORCE LE FRESNE, ABRI	7:59
AR01.079	TORCE LA RIMBOURGERE	8:00
AR01.03U	TORCE LA MAILLARDIERE D108	8:01
AR01.01C	VERGEAL MONDRON D110	8:02
AR01.01E	ETRELLES LE BOIS DE LA CHAINE	8:04
AR01.01F	ETRELLES LA HAUTE GERARDIERE	8:06
AR01.029	ARGENTRE LE BOIS DES CHERBAULT	8:09
AR01.035	ARGENTRE, LE PONT HUE	8:11
AR01.04H	ARGENTRE LA SIROUERE (1/2 TOUR)	8:13
AR01.068	ARGENTRE, LA RANGEARDIERE	8:16
AR01.02C	ARGENTRE LA BRESSINIERE (ABRI)	8:18
AR01.04C	ARGENTRE LE BAS MEE V10	8:20
AR01.04D	ARGENTRE LE HAUT MEE V10	8:21
AR01.02E	ARGENTRE LA MARZELLE	8:22
AR01.049	ARGENTRE LE BOIS GROS	8:23
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:35
1162.000	ARGENTRE, ECOLE MAT. STE ANNE	8:38
1633.000	ARGENTRE, ECOLE PUBLIQUE J.L. ETIENNE	8:40

**Kilométrage : 25.78**
**AR05BASE**

AR05 SOIR LOT 48 / 2006

ASSURE LA NAVETTE DES ECOLES STE ANNE ET JEAN-LOUIS ETIENNE MATIN ET SOIR SAUF LE MERCREDI.

AR01.705	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: SOURDIN	
1162.000	ARGENTRE, ECOLE MAT. STE ANNE	16:25
1633.000	ARGENTRE, ECOLE PUBLIQUE J.L. ETIENNE	16:27
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.049	ARGENTRE LE BOIS GROS	16:48
AR01.02E	ARGENTRE LA MARZELLE	16:49
AR01.04D	ARGENTRE LE HAUT MEE V10	16:49
AR01.04C	ARGENTRE LE BAS MEE V10	16:50
AR01.02C	ARGENTRE LA BRESSINIERE (ABRI)	16:51
AR01.068	ARGENTRE, LA RANGEARDIERE	16:53
AR01.04H	ARGENTRE LA SIROUERE (1/2 TOUR)	16:58
AR01.035	ARGENTRE, LE PONT HUE	17:00
AR01.029	ARGENTRE LE BOIS DES CHERBAULT	17:00
AR01.091	ETRELLES, LA GRANDE BATE	17:03
AR01.016	ETRELLES LA PEUDAVERNIERE	17:04
AR01.019	TORCE LE FRESNE, ABRI	17:06
AR01.079	TORCE LA RIMBOURGERE	17:07
AR01.03U	TORCE LA MAILLARDIERE D108	17:08
AR01.01C	VERGEAL MONDRON D110	17:10
AR01.01E	ETRELLES LE BOIS DE LA CHAINE	17:12
AR01.01F	ETRELLES LA HAUTE GERARDIERE	17:15

**Kilométrage : 28.88**

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR05MER**

AR05 MATIN LOT 48 / 2006

 ASSURE LA NAVETTE POUR LES ECOLES STE ANNE ET JEAN-LOUIS  
 ETIENNE MATIN ET SOIR SAUF LE MERCREDI.

AR01.005	fréquence: --E-----	Transporteur: SOURDIN	
AR01.091	ETRELLES, LA GRANDE BATE	7:56	
AR01.016	ETRELLES LA PEUDAVERNIERE	7:57	
AR01.019	TORCE LE FRESNE, ABRI	7:59	
AR01.079	TORCE LA RIMBOURGERE	8:00	
AR01.03U	TORCE LA MAILLARDIERE D108	8:01	
AR01.01C	VERGEAL MONDRON D110	8:02	
AR01.01E	ETRELLES LE BOIS DE LA CHAINE	8:04	
AR01.01F	ETRELLES LA HAUTE GERARDIERE	8:06	
AR01.029	ARGENTRE LE BOIS DES CHERBAULT	8:09	
AR01.035	ARGENTRE, LE PONT HUE	8:11	
AR01.04H	ARGENTRE LA SIROUERE (1/2 TOUR)	8:13	
AR01.068	ARGENTRE, LA RANGEARDIERE	8:16	
AR01.02C	ARGENTRE LA BRESSINIERE (ABRI)	8:18	
AR01.04C	ARGENTRE LE BAS MEE V10	8:20	
AR01.04D	ARGENTRE LE HAUT MEE V10	8:21	
AR01.02E	ARGENTRE LA MARZELLE	8:22	
AR01.049	ARGENTRE LE BOIS GROS	8:23	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:35	

**Kilométrage : 24.43**
**AR05MER**

AR05 MERCREDI MIDI LOT 48 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 12H30.

AR01.M05	fréquence: --E-----	Transporteur: SOURDIN	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	12:40	
AR01.049	ARGENTRE LE BOIS GROS	12:48	
AR01.02E	ARGENTRE LA MARZELLE	12:49	
AR01.02C	ARGENTRE LA BRESSINIERE (ABRI)	12:51	
AR01.068	ARGENTRE, LA RANGEARDIERE	12:53	
AR01.04H	ARGENTRE LA SIROUERE (1/2 TOUR)	12:58	
AR01.035	ARGENTRE, LE PONT HUE	12:59	
AR01.029	ARGENTRE LE BOIS DES CHERBAULT	13:00	
AR01.02A	DOMALAIN LA HAIE D178	13:01	
AR01.02B	ETRELLES LA MOTTE GERARD	13:01	
AR01.091	ETRELLES, LA GRANDE BATE	13:03	
AR01.016	ETRELLES LA PEUDAVERNIERE	13:03	
AR01.055	ETRELLES ROUTE DE LA TIRELAIS	13:04	
AR01.040	ETRELLES LA MARE	13:05	
AR01.020	ETRELLES, LA FAVRIE	13:08	
AR01.019	TORCE LE FRESNE, ABRI	13:10	
AR01.079	TORCE LA RIMBOURGERE	13:11	
AR01.03U	TORCE LA MAILLARDIERE D108	13:12	
AR01.01C	VERGEAL MONDRON D110	13:13	
AR01.01E	ETRELLES LE BOIS DE LA CHAINE	13:16	
AR01.01F	ETRELLES LA HAUTE GERARDIERE	13:18	
AR01.070	ETRELLES, LA RIAUTE	13:21	

**Kilométrage : 27.08**

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR06BASE**

AR06 MATIN LOT 06 / 2008

	fréquence: <b>LM-JV-----</b>	Transporteur: MORAND	
AR01.007			
AR01.093	BREAL SS/VITRE, MALPATTE		8:03
AR01.033	MONDEVERT, LA RICHERIE		8:05
AR01.031	MONDEVERT LE GD CHENE MATIGNON		8:07
AR01.01Y	MONDEVERT LE PATIS OYEN		8:08
AR01.01W	MONDEVERT, PARKING		8:11
AR01.01Z	MONDEVERT LA CROIX DE NAZARETH		8:13
AR01.056	ARGENTRE LE CHEMIN		8:16
AR01.076	ARGENTRE, LE BREIL MONFANIL		8:17
AR01.022	ARGENTRE LES DENISIERES		8:18
AR01.023	ARGENTRE LA PHILIPPARDIERE		8:22
AR01.032	ARGENTRE LA CROIX		8:25
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		8:30

**Kilométrage : 14.26**
**AR06BASE**

AR06 SOIR LOT 06 / 2008

MISE EN PLACE DU CAR A 16H30.

	fréquence: <b>LM-JV-----</b>	Transporteur: MORAND	
AR01.707			
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		16:40
AR01.032	ARGENTRE LA CROIX		16:46
AR01.023	ARGENTRE LA PHILIPPARDIERE		16:47
AR01.022	ARGENTRE LES DENISIERES		16:50
AR01.076	ARGENTRE, LE BREIL MONFANIL		16:51
AR01.056	ARGENTRE LE CHEMIN		16:52
AR01.01Z	MONDEVERT LA CROIX DE NAZARETH		16:54
AR01.01W	MONDEVERT, PARKING		16:55
AR01.01Y	MONDEVERT LE PATIS OYEN		16:58
AR01.031	MONDEVERT LE GD CHENE MATIGNON		16:58
AR01.033	MONDEVERT, LA RICHERIE		17:01
AR01.093	BREAL SS/VITRE, MALPATTE		17:02

**Kilométrage : 14.27**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**AR06MER**

AR06 MATIN LOT 06 / 2008

Code	fréquence: --E-----	Transporteur: MORAND	
AR01.007			
AR01.093	BREAL SS/VITRE, MALPATTE		8:03
AR01.033	MONDEVERT, LA RICHERIE		8:05
AR01.031	MONDEVERT LE GD CHENE MATIGNON		8:07
AR01.01Y	MONDEVERT LE PATIS OYEN		8:08
AR01.01W	MONDEVERT, PARKING		8:11
AR01.01Z	MONDEVERT LA CROIX DE NAZARETH		8:13
AR01.056	ARGENTRE LE CHEMIN		8:16
AR01.076	ARGENTRE, LE BREIL MONFANIL		8:17
AR01.022	ARGENTRE LES DENISIERES		8:18
AR01.023	ARGENTRE LA PHILIPPARDIERE		8:22
AR01.032	ARGENTRE LA CROIX		8:25
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		8:30

**Kilométrage : 14.26**
**AR06MER**

AR06 MERCREDI MIDI LOT 06 / 2008

MISE EN PLACE DU CAR A 12H30.

Code	fréquence: --E-----	Transporteur: MORAND	
AR01.M07			
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		12:40
AR01.032	ARGENTRE LA CROIX		12:45
AR01.023	ARGENTRE LA PHILIPPARDIERE		12:46
AR01.076	ARGENTRE, LE BREIL MONFANIL		12:50
AR01.056	ARGENTRE LE CHEMIN		12:51
AR01.01Z	MONDEVERT LA CROIX DE NAZARETH		12:53
AR01.01W	MONDEVERT, PARKING		12:53
AR01.033	MONDEVERT, LA RICHERIE		12:55
AR01.01Y	MONDEVERT LE PATIS OYEN		13:02
AR01.031	MONDEVERT LE GD CHENE MATIGNON		13:02

**Kilométrage : 14.09**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI08BASE**

VI08 MATIN LOT 08 / 2006

VI01.008	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.01S	ERBREE, BURELLE D110	7:40
VI01.0AC	ERBREE, ECOLE (VI08)	7:42
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	8:00

**Kilométrage : 8.82**
**VI08BASE**

VI08 ARGENTRE MATIN LOT 08 / 2006

AR01.008	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.04G	ETRELLES LA GASNERIE C11	8:08
AR01.072	ETRELLES, LES DRONIE	8:12
AR01.02T	ETRELLES, LA VIGNE	8:17
AR01.073	ETRELLES, ECOLE MAIRIE	8:18
AR01.02U	ETRELLES RUE DES SAULNIERS	8:20
AR01.011	ETRELLES LA CROIX LIMIER	8:21
VI1780.000	ETRELLES , IPSSA LES HAIRIES	8:23
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:30

**Kilométrage : 19.01**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI08BASE**

VI08 ARGENTRE SOIR LOT 08 / 2006

Code	Arrêt	Heure
AR01.708	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.011	ETRELLES LA CROIX LIMIER	16:47
AR01.02U	ETRELLES RUE DES SAULNIERS	16:48
AR01.073	ETRELLES, ECOLE MAIRIE	16:49
AR01.02T	ETRELLES, LA VIGNE	16:51
AR01.072	ETRELLES, LES DRONIE	16:53
AR01.04G	ETRELLES LA GASNERIE C11	16:56

**Kilométrage : 10.74**
**VI08BASE**

VI08 SOIR 17H15 LOT 08 / 2006

DESSERT ARGENTRE DU PLESSIS A 16H40.

Code	Arrêt	Heure
VI01.708	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	17:15
VI01.0AC	ERBREE, ECOLE (VI08)	17:35
VI01.01S	ERBREE, BURELLE D110	17:37

**Kilométrage : 17.66**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI08BASE**

VI08 LYCEE 18H10 LOT 08 / 2006

VI01.808	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	18:10
VI01.0AE	ERBREE, LA DEHORIE	18:19
VI01.00N	ERBREE, ECOLE (VI04)	18:20
VI01.0AC	ERBREE, ECOLE (VI08)	18:20
VI01.263	ERBREE, ECOLE (VI39)	18:20
VI01.289	MONDEVERT, LA RICHERIE	18:26
VI01.01Y	MONDEVERT, LA BRUYERE D111	18:27
VI01.00M	MONDEVERT PARKING (VI04)	18:28
VI01.192	MONDEVERT, LE CHENE MATIGNON	18:28

**Kilométrage : 27.05**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI08MER**

VI08 MATIN LOT 08 / 2006

VI01.008	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.01S	ERBREE, BURELLE D110		7:40
VI01.0AC	ERBREE, ECOLE (VI08)		7:42
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.		8:00

**Kilométrage : 8.82**
**VI08MER**

VI08 ARGENTRE MATIN LOT 08 / 2006

AR01.008	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.04G	ETRELLES LA GASNERIE C11		8:08
AR01.072	ETRELLES, LES DRONIE		8:12
AR01.02T	ETRELLES, LA VIGNE		8:17
AR01.073	ETRELLES, ECOLE MAIRIE		8:18
AR01.02U	ETRELLES RUE DES SAULNIERS		8:20
AR01.011	ETRELLES LA CROIX LIMIER		8:21
VI1780.000	ETRELLES , IPSSA LES HAIRIES		8:23
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		8:30

**Kilométrage : 19.01**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI08MER**

VI08 MERCREDI MIDI 12H50 LOT 08 / 2006

MISE EN PLACE AU CHAMP DE FOIRE A 12H40.

VI01.M08	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	12:50
VI01.0AC	ERBREE, ECOLE (VI08)	13:01
VI01.01S	ERBREE, BURELLE D110	13:02

**Kilométrage : 19.55**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI23BASE**

VI23 MATIN LOT 23 / 2006

REEMPLOYE SUR ARGENTRE DU PLESSIS.

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: PERRIN	
VI01.023		
VI01.169	ARGENTRE, BREILS BENOITS	7:21
VI01.233	ARGENTRE LES REZES	7:22
VI01.261	MONDEVERT, LE BAS ECOTAIS	7:28
VI01.05Q	ARGENTRE, LE CHEMIN D111	7:29
VI01.05R	ARGENTRE, LA DENISIERE	7:30
VI01.06C	ARGENTRE, LA FAUCONNERIE D33	7:32
VI01.05T	ARGENTRE, LES FORGES, ABRI	7:37
VI01.05U	ARGENTRE DU PLESSIS, PL DE LA POSTE (V27)	7:40
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	7:50

**Kilométrage : 21.36**
**VI23BASE**

VI23 ARGENTRE MATIN LOT 23 / 2006

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: PERRIN	
AR01.023		
AR01.02L	TORCE LA FAVRIE, ABRI	8:09
AR01.02O	VERGEAL LA FORGE D106, ABRI	8:11
AR01.02P	VERGEAL MAIRIE	8:13
AR01.02Q	VERGEAL LA GIMBERTIERE	8:14
AR01.070	ETRELLES, LA RIAUTE	8:17
VI1780.000	ETRELLES , IPSSA LES HAIRIES	8:23
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:30

**Kilométrage : 25.22**

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI23BASE**

VI23 ARGENTRE SOIR LOT 23 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR A 16H30.

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: PERRIN	
AR01.723		
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.070	ETRELLES, LA RIAUTE	16:54
AR01.02Q	VERGEAL LA GIMBERTIERE	16:57
AR01.02P	VERGEAL MAIRIE	16:58
AR01.057	VERGEAL ROUTE DE L'EPINE	16:59
AR01.02L	TORCE LA FAVRIE, ABRI	17:02

**Kilométrage : 15.62**
**VI23BASE**

VI23 SOIR 17H15 LOT 23 / 2006

DESSERTER D'ARGENTRE DU PLESSIS A 16H40.

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: PERRIN	
VI01.723		
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	17:15
VI01.237	ETRELLES LE PETIT ROLAND	17:21
VI01.05U	ARGENTRE DU PLESSIS, PL DE LA POSTE (V27)	17:24
VI01.05T	ARGENTRE, LES FORGES, ABRI	17:27
VI01.06C	ARGENTRE, LA FAUCONNERIE D33	17:30
VI01.05R	ARGENTRE, LA DENISIERE	17:32
VI01.05Q	ARGENTRE, LE CHEMIN D111	17:34
VI01.261	MONDEVERT, LE BAS ECOTAIS	17:34
VI01.169	ARGENTRE, BREILS BENOITS	17:40
VI01.233	ARGENTRE LES REZES	17:43

**Kilométrage : 30.27**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI23BASE**

VI23 LYCEE 18H10 LOT 23 / 2006

VI01.823	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: PERRIN	
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	18:10
VI01.05U	ARGENTRE DU PLESSIS, PL DE LA POSTE (V27)	18:20
VI01.05T	ARGENTRE, LES FORGES, ABRI	18:22
VI01.06C	ARGENTRE, LA FAUCONNERIE D33	18:25
VI01.05R	ARGENTRE, LA DENISIERE	18:27
VI01.05Q	ARGENTRE, LE CHEMIN D111	18:29
VI01.261	MONDEVERT, LE BAS ECOTAI	18:30
VI01.169	ARGENTRE, BREILS BENOITS	18:35

**Kilométrage : 30.91**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI23MER**

VI23 MATIN LOT 23 / 2006

REEMPLOYE SUR ARGENTRE DU PLESSIS.

	fréquence: --E-----	Transporteur: PERRIN	
VI01.023			
VI01.169	ARGENTRE, BREILS BENOITS		7:21
VI01.233	ARGENTRE LES REZES		7:22
VI01.261	MONDEVERT, LE BAS ECOTAIS		7:28
VI01.05Q	ARGENTRE, LE CHEMIN D111		7:29
VI01.05R	ARGENTRE, LA DENISIERE		7:30
VI01.06C	ARGENTRE, LA FAUCONNERIE D33		7:32
VI01.05T	ARGENTRE, LES FORGES, ABRI		7:37
VI01.05U	ARGENTRE DU PLESSIS, PL DE LA POSTE (V27)		7:40
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.		7:50

**Kilométrage : 21.36**
**VI23MER**

VI23 ARGENTRE MATIN LOT 23 / 2006

	fréquence: --E-----	Transporteur: PERRIN	
AR01.023			
AR01.02L	TORCE LA FAVRIE, ABRI		8:09
AR01.02O	VERGEAL LA FORGE D106, ABRI		8:11
AR01.02P	VERGEAL MAIRIE		8:13
AR01.02Q	VERGEAL LA GIMBERTIERE		8:14
AR01.070	ETRELLES, LA RIAUTE		8:17
VI1780.000	ETRELLES , IPSSA LES HAIRIES		8:23
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		8:30

**Kilométrage : 25.28**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI23MER**

VI23 MERCREDI MIDI 12H50 LOT 23 / 2006

MISE EN PLACE AU CHAMP DE FOIRE A 12H40.

VI01.M23	fréquence: --E-----	Transporteur: PERRIN
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	12:50
VI01.237	ETRELLES LE PETIT ROLAND	12:56
VI01.05U	ARGENTRE DU PLESSIS, PL DE LA POSTE (V27)	13:00
VI01.05T	ARGENTRE, LES FORGES, ABRI	13:02
VI01.06C	ARGENTRE, LA FAUCONNERIE D33	13:05
VI01.05R	ARGENTRE, LA DENISIERE	13:07
VI01.05Q	ARGENTRE, LE CHEMIN D111	13:09
VI01.261	MONDEVERT, LE BAS ECOTAIS	13:12
VI01.169	ARGENTRE, BREILS BENOITS	13:17
VI01.233	ARGENTRE LES REZES	13:17

**Kilométrage : 31.94**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI29BASE**

VI29 MATIN LOT 09 / 2008

REEMPLOYE SUR ARGENTRE DU PLESSIS.

VI01.029	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.215	POCE LES BOIS, BOIS BIDE	7:35
VI01.070	POCE LES BOIS, R. DE VITRE	7:40
VI01.06Z	POCE, RUE DU PETIT MORIN	7:43
VI01.06Y	POCE LES BOIS, LA TOUSERIE, ABRI	7:45
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	7:55

**Kilométrage : 9.16**
**VI29BASE**

VI29 ARGENTRE MATIN LOT 09 / 2008

AR01.029	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.092	LE PERTRE, LE CHATELET	8:18
AR01.01J	LE PERTRE LE CARREFOUR C7/VC6	8:20
AR01.01K	BRIELLES LA CROIX PLEINE LANDE	8:21
AR01.03P	ARGENTRE LES GODERIES/LA GILTIERE	8:25
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:35

**Kilométrage : 29.15**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI29BASE**

VI29 ARGENTRE SOIR LOT 09 / 2008

MISE EN PLACE DU CAR A 16H30

AR01.729	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.03P	ARGENTRE LES GODERIES/LA GILTIERE	16:44
AR01.01K	BRIELLES LA CROIX PLEINE LANDE	16:50
AR01.01J	LE PERTRE LE CARREFOUR C7/VC6	16:52
AR01.092	LE PERTRE, LE CHATELET	16:53

**Kilométrage : 8.46****VI29BASE**

VI29 SOIR 17H15 LOT 09 / 2008

DESSERT ARGENTRE DU PLESSIS A 16H40.

VI01.729	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	17:25
VI01.070	POCE LES BOIS, R. DE VITRE	17:35
VI01.06Z	POCE, RUE DU PETIT MORIN	17:37
VI01.06Y	POCE LES BOIS, LA TOUSERIE, ABRI	17:39
VI01.215	POCE LES BOIS, BOIS BIDE	17:43

**Kilométrage : 30.83**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI29BASE**

VI29 LYCEE 18H10 LOT 09 / 2008

VI01.829	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
0709.000	VITRE, LEP LA CHAMPAGNE	17:45
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	18:10
VI01.070	POCE LES BOIS, R. DE VITRE	18:20
VI01.06Z	POCE, RUE DU PETIT MORIN	18:22
VI01.0AB	ST DIDIER, LES ROCHERS D33/V5	18:38
VI01.00G	ST DIDIER, PL DE L'EGLISE	18:39
VI01.274	ST DIDIER, PLACE DE L'EGLISE	18:39
VI01.004	ST DIDIER, RESIDENCE BEL AIR	18:41

**Kilométrage : 32.54**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI29MER**

VI29 MATIN LOT 09 / 2008

REEMPLOYE SUR ARGENTRE DU PLESSIS.

VI01.029	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.215	POCE LES BOIS, BOIS BIDE		7:35
VI01.070	POCE LES BOIS, R. DE VITRE		7:40
VI01.06Z	POCE, RUE DU PETIT MORIN		7:43
VI01.06Y	POCE LES BOIS, LA TOUSERIE, ABRI		7:45
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.		7:55

**Kilométrage : 9.16**
**VI29MER**

VI29 ARGENTRE MATIN LOT 09 / 2008

AR01.029	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.092	LE PERTRE, LE CHATELET		8:18
AR01.01J	LE PERTRE LE CARREFOUR C7/VC6		8:20
AR01.01K	BRIELLES LA CROIX PLEINE LANDE		8:21
AR01.03P	ARGENTRE LES GODERIES/LA GILTIERE		8:25
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		8:35

**Kilométrage : 29.15**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI29MER**

VI29 ARGENTRE MER MIDI LOT 09 / 2008

MISE EN PLACE DU CAR A 12H30.

AR01.M29	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	12:40	
AR01.03P	ARGENTRE LES GODERIES/LA GILTIERE	12:44	
AR01.01K	BRIELLES LA CROIX PLEINE LANDE	12:50	
AR01.01J	LE PERTRE LE CARREFOUR C7/VC6	12:52	
AR01.092	LE PERTRE, LE CHATELET	12:53	

**Kilométrage : 8.46****VI29MER**

VI29 MERCREDI MIDI 13H00 LOT 9/2008

VI01.M29	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	13:05	
VI01.263	ERBREE, ECOLE (VI39)	13:16	
VI01.0AE	ERBREE, LA DEHORIE	13:17	
VI01.01R	ERBREE, LES GASNERIES	13:19	

**Kilométrage : 31.16**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI39MER**

VI39 MATIN LOT 39 / 2006

	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.039			
VI01.0A3	ARGENTRE DU PLESSIS (VI39)		7:40
VI01.01R	ERBREE, LES GASNERIES		7:45
VI01.0AE	ERBREE, LA DEHORIE		7:46
VI01.263	ERBREE, ECOLE (VI39)		7:47
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.		8:00

**Kilométrage : 14.48****VI39MER**

VI39 ARGENTRE MER MIDI LOT 39 / 2006

MISE EN PLACE DU CAR SUR LE PARKING A 12H30.

	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.M39			
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		12:40
AR01.011	ETRELLES LA CROIX LIMIER		12:48
AR01.02U	ETRELLES RUE DES SAULNIERS		12:48
AR01.02T	ETRELLES, LA VIGNE		12:50
AR01.03E	ETRELLES LA MAISON NEUVE		12:54
AR01.04G	ETRELLES LA GASNERIE C11		12:55

**Kilométrage : 20.98**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI39MER**

VI39 MERCREDI MIDI 12H50 (EX. V45) LOT 39

DESSERT ARGENTRE DU PLESSIS LE MERCREDI A 12H40.

VI01.M39	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	13:10
VI01.070	POCE LES BOIS, R. DE VITRE	13:20
VI01.06Z	POCE, RUE DU PETIT MORIN	13:22
VI01.06Y	POCE LES BOIS, LA TOUSERIE, ABRI	13:24
VI01.215	POCE LES BOIS, BOIS BIDE	13:28

**Kilométrage : 18.86**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI41BASE**

VI41 MATIN LOT 04 / 2009

REEMPLOYE SUR ARGENTRE DU PLESSIS.

VI01.041	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.07Y	ETRELLES, LA CROIX LIMIER	7:28
VI01.09T	ETRELLES, RUE DES SAULNIERS (VI41)	7:30
VI01.185	ETRELLES, LA VIGNE	7:34
VI01.09O	ETRELLES MAIRIE (VI41)	7:36
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	7:50

**Kilométrage : 10.25**
**VI41BASE**

VI41 ARGENTRE MATIN LOT 04 / 2009

AR01.041	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.069	TORCE, LE HAUT MONTIGNE	8:00
AR01.077	TORCE, LES 4 CHEMINS	8:01
AR01.02M	TORCE, ABRI	8:05
AR01.04I	TORCE LE GRAND PLESSIS D33	8:07
AR01.02O	ETRELLES, LA FAVRIE	8:10
AR01.055	ETRELLES ROUTE DE LA TIRELAIS	8:13
AR01.04O	ETRELLES LA MARE	8:15
AR01.014	ETRELLES LA CONTRIE/LA TIRELIERE C10	8:21
AR01.015	ETRELLES LE PONT DE LAUNAY/ROUSSIERE	8:23
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	8:35

**Kilométrage : 27.77**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI41BASE**

VI41 ARGENTRE SOIR LOT 04 / 2009

MISE EN PLACE DU CAR A 16H30.

AR01.741	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	16:40
AR01.015	ETRELLES LE PONT DE LAUNAY/ROUSIERE	16:50
AR01.014	ETRELLES LA CONTRIE/LA TIRELIERE C10	16:51
AR01.055	ETRELLES ROUTE DE LA TIRELAIS	16:56
AR01.040	ETRELLES LA MARE	16:56
AR01.020	ETRELLES, LA FAVRIE	17:00
AR01.080	TORCE LE HAUT PLESSIS	17:02
AR01.02M	TORCE, ABRI	17:04
AR01.077	TORCE, LES 4 CHEMINS	17:08
AR01.069	TORCE, LE HAUT MONTIGNE	17:08

**Kilométrage : 19.66**
**VI41BASE**

VI41SOIR 17H15 LOT 04 / 2009

DESSERT ARGENTRE DU PLESSIS A 16H40.

VI01.741	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	17:25
VI01.185	ETRELLES, LA VIGNE	17:33
VI01.090	ETRELLES MAIRIE (VI41)	17:34
VI01.09T	ETRELLES, RUE DES SAULNIERS (VI41)	17:36
VI01.07Y	ETRELLES, LA CROIX LIMIER	17:37

**Kilométrage : 16.19**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI41BASE**

VI41 LYCEE 18H10 LOT 04 / 2009

VI01.841	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	18:10
VI01.089	ETRELLES, LA MASURE DE BRESSAC	18:17
VI01.242	LOUVIGNE DE BAIS, BOIS NOUVEAU	18:22
VI01.241	LOUVIGNE DE BAIS, BEL AIR	18:23
VI01.0CI	DOMAGNE, L'EPINE D104	18:29
VI01.292	DOMAGNE, BASSE NEUVILLE D99	18:33
VI01.078	DOMAGNE, BRACHET D99	18:34

**Kilométrage : 31.67**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011**
**VI41MER**

VI41 MATIN LOT 04 / 2009

REEMPLOYE SUR ARGENTRE DU PLESSIS.

VI01.041	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
VI01.07Y	ETRELLES, LA CROIX LIMIER		7:28
VI01.09T	ETRELLES, RUE DES SAULNIERS (VI41)		7:30
VI01.185	ETRELLES, LA VIGNE		7:34
VI01.09O	ETRELLES MAIRIE (VI41)		7:36
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.		7:50

**Kilométrage : 10.25**
**VI41MER**

VI41 ARGENTRE MATIN LOT 04 / 2009

AR01.041	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR	
AR01.069	TORCE, LE HAUT MONTIGNE		8:00
AR01.077	TORCE, LES 4 CHEMINS		8:01
AR01.02M	TORCE, ABRI		8:05
AR01.04I	TORCE LE GRAND PLESSIS D33		8:07
AR01.02O	ETRELLES, LA FAVRIE		8:10
AR01.055	ETRELLES ROUTE DE LA TIRELAIS		8:13
AR01.04O	ETRELLES LA MARE		8:15
AR01.014	ETRELLES LA CONTRIE/LA TIRELIERE C10		8:21
AR01.015	ETRELLES LE PONT DE LAUNAY/ROUSSIERE		8:23
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE		8:35

**Kilométrage : 27.77**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

**Circuits Spécifiques 2010-2011****VI41MER**

VI41 ARGENTRE MER MIDI LOT 04 / 2009

MISE EN PLACE DU CAR A 12H30.

AR01.M41	fréquence: --E-----	Transporteur: KEOLIS ARMOR
AR01.000	ARGENTRE DU PLESSIS, PK DU COLLEGE	12:40
AR01.051	ETRELLES LES HAIRIES	12:49
AR01.015	ETRELLES LE PONT DE LAUNAY/ROUSSIÈRE	12:54
AR01.014	ETRELLES LA CONTRIE/LA TIRELIÈRE C10	12:58
AR01.069	TORCE, LE HAUT MONTIGNE	13:03
AR01.077	TORCE, LES 4 CHEMINS	13:04
AR01.02L	TORCE LA FAVRIE, ABRI	13:07
AR01.061	TORCE RUE DE LA MAIRIE	13:09
AR01.02O	VERGEAL LA FORGE D106, ABRI	13:10
AR01.02P	VERGEAL MAIRIE	13:11
AR01.02Q	VERGEAL LA GIMBERTIÈRE	13:13
AR01.080	TORCE LE HAUT PLESSIS	13:18

**Kilométrage : 24.61**

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.